

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 juin 2020

L'an deux mil vingt et le dix huit juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –PERRIN Sabrina - GROSS Stéphanie - DUROUX Nadine- BERNARD Françoise – DALLE Frédéric - DECHELETTE Sabine – FOUCHÉY Maria – FULPIN Hubert – MOUREAU Guy – PHILIPPE Amélie – PUIPIER François - DUCRET Chjristophe – RIVOIRE Yves

EXCUSE : Robert GEOFFROY (pouvoir à Nadine Duroux)

SECRETAIRE DE SEANCE : GROSS Stéphanie

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Convocation du 4 juin 2020

Affichage le 22 juin 2020

Ordre du jour :

Maison Médicale
Aménagement du bourg phase 1
Aménagement du bourg phase 2
Voirie
Travaux 2020
Questions diverses

Le conseil s'est réuni à la salle des fêtes selon les règles sanitaires actuelles.

MAISON MEDICALE : *Mme Le Maire rappelle que Yves Rivoire, conseiller municipal et propriétaire de la maison médicale ne prendra part à aucune décision, vote et/ou délibération.*

Les propriétaires du bâtiment sont intervenus devant le conseil municipal pour expliquer leur décision de céder leur bien.

Le médecin Rivoire sera en retraite en octobre 2020 et, ne sera pas remplacé. De ce fait, les médecins Zappata et Gaultier ne pourront continuer à être propriétaires de la structure.

La commune, après négociation accepte l'achat du bâtiment afin de maintenir la maison médicale (4500 patients) ainsi que le cabinet d'infirmières.

La proposition d'achat de 240 000 e (estimée par les Domaines) fût acceptée par les propriétaires actuels
L'emprunt CRCA est de 240 000 e (taux 0.76 %) sur 12 ans

La subvention DETR est de 72 000 e (soit 30 % du montant)

Les occupants seront redevables d'un loyer mensuel

Un avant projet financier est remis à l'ensemble du conseil

Les charges fixes et frais attenants à l'intérieur du bâtiment tout comme la gestion du personnel seront à la charge des occupants

Les espaces verts et frais extérieurs du bâtiment (toiture, volets, façades) seront à la charge de la commune

Le notaire Baud sera contacté pour établir la vente et le bail de location

L'acquisition dans un but d'intérêt général sera officielle en octobre 2020

AMENAGEMENT du BOURG phase 1 : Les travaux sont terminés. Les maitres d'œuvres se rapprochent des entreprises pour la levée des réserves. En attente d'un devis pour délimiter la place de parking PMR sur la place du village.

AMENAGEMENT du BOURG phase 2 : la commission d'urbanisme s'est réunie le 29 mai afin d'engager la seconde partie de l'aménagement du bourg. Etaient présents les maîtres d'œuvres.

Le conseil détermine le secteur où seront engagés les travaux qui pourraient débuter en avril 2021.

VOIRIE : Le 1^{er} adjoint fait un point sur les travaux à entreprendre sur les différentes voies communales.

Prend connaissance d'une demande de riverains concernant un chemin rural.

Etudie et accepte un devis pour des travaux divers (Gimont, Rue du Bois des Vernes, Chemin de la lagune...)

Refuse de bloquer le chemin de la lagune suite à une demande d'agriculteur

Délibère pour le reversement du fonds de péréquation à CCB71

TRAVAUX 2020 :

Travaux bâtiments 2020 (toiture, ravalement façade et volets micro crèche, chaudière stade, chauffage église, climatisation salle des fêtes et mairie)

Changement de la toiture : travaux septembre – octobre 2020

Changement des volets : travaux été 2020 ; Les volets déposés sont vendus au prix de la dépose.

Ravalement façade : Fait part de 4 devis. Accepte le devis de IPEK

Remplacement chauffage église : débute le 6 juillet pour une semaine environ. L'harmonium sera retiré de la sacristie. Une famille souhaite le conserver.

Climatisation salle des fêtes et mairie : fait part de 3 devis. Accepte le devis de IMTC

Carte communale : Rappel du rendez-vous avec ATD programmé le vendredi 26 juin à 9 h 30 en mairie.

Funérarium : les travaux intérieurs se poursuivent (cloisons, carrelage)

Antenne 4 G : Le réseau électrique est en cours pour le raccordement.

QUESTIONS DIVERSES

Fait part du rendez-vous BBI et adjoints concernant l'éventuelle vente. Fait une contre proposition.

Fait part du rendez-vous avec ADMR pour éventuel projet « Maison partagée »

Fait part de l'entretien avec les maires de Beaurepaire et Saillenard et les adjoints des 2 communes

Le plan communal de sauvegarde est en cours de révision

La commission cimetière se réunira (relevage des tombes, placement d'un caveau d'attente.....etc....)

L'école de Beaurepaire établira une convention avec CCB71 pour l'accueil des enfants au centre de loisirs du 20 juillet au 7 août (selon les inscriptions)

Information sur les différents syndicats (sivos, sivu....)

Accepte un camion pizza sur la place

Schéma directeur d'assainissement : en attente du contrat signé

Indemnités élus : Modification de l'indice : 1027 au lieu de 1015

Fait de l'article JSL « Et si Beaurepaire changeait de département ? » ; La commune n'a pas été contacté par la presse.

Fibre optique : des interventions sur la commune eurent lieu dans les chambres téléphoniques au sol (la commune n'a pas été informée de ses interventions)

Fin de la séance à 23 h

Suivie du verre de l'amitié

